

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 12 Juin 1865

Samedi soir, à l'occasion du retour de l'Empereur, les édifices publics et un grand nombre de maisons particulières ont été illuminés. Les boulevards ornés de lanternes vénitienne et de drapeaux, offraient le spectacle le plus pittoresque. A minuit, les promeneurs y affluaient en core.

L'Empereur est rentré aux Tuileries par la rue Saint-Antoine et la rue de Rivoli. Il n'y avait aucune escorte, si bien que la foule a envahi la chaussée, au milieu de laquelle est passé, presque au pas, le cortège impérial. L'Empereur ne portait sur ses traits fortement bruni aucune marque de fatigue; l'Impératrice était à la gauche de S. M., le Prince impérial en face de sa mère.

Le lendemain, dimanche, Leurs Majestés assistaient aux courses du bois de Boulogne. Le grand prix de Paris a été remporté par *Gladiateur*, le gagnant du derby.

Après avoir remis lui-même au comte de Lagrange l'objet d'art qui complète le grand prix de Paris, l'Empereur, quittant sa tribune, accompagné du jeune Prince impérial, est allé visiter avec lui, dans l'enceinte du pesage, le cheval hors ligne dont les succès font tant d'honneur à l'élevage français.

M. le comte de Lagrange a été, aujourd'hui, au Palais Bourbon, l'objet d'une espèce d'ovation non moins sympathique et générale que la précédente. On dit que le gain de la journée d'hier, pour l'heureux propriétaire de *Gladiateur*, dépasse 700,000 francs. L'objet d'art décerné par l'Empereur est un bouclier de grande dimension, argent oxydé et or, représentant une chasse à courre sous le règne de Louis XV.

On dit que le comte de Lagrange, qui est officier de la Légion d'Honneur, va être nommé commandeur.

Un accident est arrivé samedi après-midi au prince Napoléon. S. A. se promenait en calèche aux Champs-Élysées, quand, près du rond-point de l'Hippodrome son cheval s'est emporté; le prince a été précipité de sa voiture qui lui a passé sur les jambes. Il s'est fait transporter à Meudon où se trouvait la princesse Mathilde. Son état n'inspire pas d'inquiétudes.

Un journal assure que cet accident est la seule cause qui ait empêché le prince de se rendre auprès de l'Empereur à son arrivée à Paris.

On disait aujourd'hui dans les couloirs du Corps législatif que le décret de prorogation paraîtrait demain au *Moniteur*.

Les ministres se sont réunis, ce matin, en conseil, au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

Il y aura demain séance générale au Sénat. La haute assemblée s'occupera, entre autres questions, de la loi sur les conseils de préfecture et de celle relative à l'enseignement secondaire et spécial.

Les directeurs des journaux de Paris ont été mandés au parquet pour être informés ou plutôt pour être rappelés à cette règle, qu'il n'est pas permis à personne de publier aucune bulle ou bref du Saint-Père, de quelque sujet que traitent ces documents et dans quelque langue qu'ils soient rédigés. Cet avertissement a été donné à l'occasion d'un bref en latin publié par le *Monde*.

Le projet de loi sur les conseils généraux et les conseils municipaux est renvoyé, dit-on, à la session de 1866, sauf le cas, redevenu probable, où il y aurait, en septembre ou octobre, une petite session d'affaires.

On rencontre dans Paris beaucoup d'officiers et soldats ayant fait partie de l'armée expéditionnaire du Mexique, et qui ont été ramenés à bord du vaisseau transporteur *Eure*, au nombre de 1.100. Ils ont le visage bronzé, mais ils paraissent très-bien portants. Presque tous sont décorés de la médaille mexicaine et du ruban bizarre auquel elle est attachée. Aux questions qu'on leur adresse sur le Mexique, ils répondent que c'est un pays admirable et que les Français y sont très-aimés.

Le départ de l'Empereur a été suivi, en Algérie, d'un triste incident. Un duel a eu lieu entre le général de division Deligny et le général de brigade Legrand, et il a coûté la vie au premier.

Abd-el-Kader est attendu à Paris le 25 de ce mois; on prépare pour lui avec les agencements nécessaires par le rite musulman, les appartements de l'aile droite du palais de l'Élysée. La suite de l'ex-émir se compose de trente et quelques personnes.

Il y avait fête, dans la soirée d'hier, dans les salons, ou mieux dans le palais du Jockey-Club. On y célébrait les triomphes du sport français au-delà et en-deçà de la Manche. Ajoutons que les célèbres courses annuelles de Bourges auront lieu les 19 et 20 de ce mois. Il y aura, à cette occasion, de grandes fêtes au chef-lieu du Cher.

Les courses de Fontainebleau commenceront dimanche prochain, 18, et se continueront le dimanche 25, pour 10 prix montant à 34,000 francs.

On mande de Londres que le Dr Manning a été sacré le 8, en grande pompe, archevêque de Westminster, en remplacement de S. Em. le cardinal Wiseman.

C'est, dit-on, M. Emile de Girardin, rédacteur en chef de la *Presse*, qui s'est rendu acquéreur, moyennant 600,000 fr., de la villa romaine du prince Napoléon.

L'Académie française, dans sa séance de samedi, statuant sur le grand prix de poésie de 1865, a décidé qu'il n'en serait pas décerné. L'Académie des sciences de l'Institut impérial de France n'a encore rien décidé relativement au grand prix biennal qui doit être décerné cette année. Ce prix est de 20,000 francs. — La séance annuelle des cinq académies de l'Institut, se tiendra, cette année, le 14 août prochain.

D'après les lettres de Bruxelles, la santé du roi Léopold est très-satisfaisante; le roi fait de fréquentes excursions en voiture; il reçoit de la population un accueil des plus sympathiques.

Le *Moniteur* publie un décret impérial nommant Mlle Rosa Bonheur, peintre, au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

On lit dans la Patrie :

« Il y a eu aujourd'hui aux Tuileries réunion du Conseil des ministres et du Conseil privé, sous la présidence de l'Empereur. »

« L'Impératrice y assistait. »

« Après cette réunion l'Empereur s'est entretenu quelque temps avec plusieurs ministres. »

« Dans la journée, des réceptions ont eu lieu aux Tuileries. »

« Un grand nombre de hauts fonctionnaires de l'Etat, de sénateurs, de députés avaient sollicité l'honneur d'être admis auprès de l'Empereur. »

« On assure que le bureau du Sénat devait être reçu, et on parle de l'élaboration immédiate d'un sénatus-consulte relatif à l'Algérie. »

« Nous apprenons d'autre part qu'une mesure essentiellement libérale, et qui viendrait comme le complément de celle qui a été prise en faveur des journaux français, aurait été adoptée pour les journaux étrangers. »

« L'interdiction qui frappait quelques-uns des journaux, et particulièrement l'*Europe*, de Francfort, aurait été levée. »

— E.-B. Gullaud. »

La France rectifie ainsi qu'il suit une nouvelle qu'elle avait donnée :

Des informations que nous recevons d'une source certaine rectifient en partie les détails sur l'envoi qui aurait été fait de Rome à M. Thiers.

Voici la vérité des faits : S. Em. le cardinal-archevêque de Malines, passant dernièrement à Paris, a déposé, en effet, à la nonciature un rouleau adressé à un ami de M. Thiers (M. de Courcelle). Ce rouleau contenait la carte d'une partie des Etats de l'Eglise que M. Thiers désirait posséder et que son ami s'est empressé de lui faire venir de Rome.

Le voyage de l'Empereur en Algérie a permis à Sa Majesté de constater par Elle-même l'état satisfaisant de nos rapports avec les deux pays, le Maroc et Tunis. Les habitants de Maroc se rendent en grand nombre sur nos marchés, et les relations commerciales, encouragées par la politique bienveillante de la France, tendent de plus en plus à dissiper les anciens préjugés et à faire régner la confiance. La Tunisie, de son côté, connaît depuis longtemps les dispositions favorables du Gouvernement français, et le bey en a reçu de nouveaux témoignages à l'occasion des troubles qui ont éclaté l'année dernière.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX

Tribunaux.

Il y a un mois, la Cour d'assises condamnait à deux ans de prison deux jeunes boursiers qui n'avaient pas reculé devant le crime de faux afin de se livrer à des spéculations de Bourse. C'est encore d'un crime de faux en écriture de banque, ayant pour mobile la passion du jeu, qui amène aujourd'hui devant le jury le nom de Eugène-Henri Dieu, âgé de 24 ans, né à Ajaccio (Corse), officier de cavalerie en non activité par retrait d'emploi et ancien employé du Crédit foncier.

Si le crime commis par Poulet et Thiébaud, au mois d'octobre 1864, avait reçu à cette époque une grande publicité, il est probable que Dieu aurait hésité à accomplir son crime, et son complice ne se serait point soustrait par le suicide à la justice des hommes. Quoi qu'il en soit, voici un résumé des charges relevées contre Dieu :

Le 16 janvier, Emilie-Blanc Garin, femme Dussourd, déposait en compte courant au Crédit foncier une somme de 1.100 fr. Deux jours après, elle retirait d'un premier chèque présenté par elle la somme de 1.090 fr.

Le 21 janvier, elle apportait un nouveau chèque de la somme importante, cette fois, de 60.010 fr., qui lui était versée en échange du chèque visé la veille. Le 16 mars suivant, un travail de vérification sur les registres des comptes courants fit ressortir la preuve que le compte Emilie Blanc Garin avait été altéré par l'addition du chiffre faux 6, au moyen duquel la dépense avait été frauduleusement élevée de la somme de 1.100 fr. à celle de 61.100 fr.

Le 20 mars, un triste événement amena la découverte des coupables.

Un jeune homme de vingt-six ans, Varelaid, employé au crédit foncier, demeurant rue Castiglione, 8, au quatrième étage, s'était tiré un coup de fusil dans la poitrine. Avant de mourir, il déclara que c'était Dieu, employé avec lui au Crédit foncier, qui avait ajouté le chiffre faux 6 au compte de la femme Emilie Garin. Il avoua, du reste, avoir concouru à ce fait et avoir reçu pour sa part une somme de 20.000 fr.

Seize billets de banque de 1.000 fr. furent trouvés et remis au Crédit foncier. Varelaid avait dépensé 3.000 fr., et prêté le quatrième billet de 1.000 fr. manquant à son complice.

Henri Dieu avait trouvé dans la dame Garin, amie de sa femme, un instrument passif à son entière discrétion. Il lui faisait croire qu'il s'agissait d'opérations pour le compte d'une personne éloignée de France par une cause politique.

M^e Lachaud, l'avocat des grandes causes criminelles a naturellement été choisi par Henri Dieu pour le défendre.

Henri Dieu a été condamné à trois ans de prison.

FAITS DIVERS

— On ne lira pas sans un douloureux intérêt les détails donnés au ministère de la guerre par le maréchal commandant en chef le corps expéditionnaire, sur un affreux malheur arrivé à Mexico :

Dans la nuit du 3 au 4 mai, le feu se déclara dans une maison dont le rez-de-chaussée était occupé par un ébéniste et ses ateliers.

Le colonel Tourne, du 3^e régiment de zouaves, arrivé un des premiers sur le lieu du sinistre, ayant entendu dire qu'il y avait des zouaves au premier étage, et voyant le feu dévorer les poutres qui soutenaient le plancher, s'élança pour sauver ses hommes du danger qui les menaçait. Il est suivi par le lieutenant Houeix de la Brousse du 99^e, resté à Mexico comme adjudant de place, par le maréchal des logis Lherbier, du 2^e régiment de chasseurs d'Afrique, et par le zouave Schlinder, du 3^e régiment.

A peine sont-ils arrivés au premier étage, qui était complètement évacué, que les planchers s'effondrent en les entraînant dans leur chute.

Le lieutenant Houeix de la Brousse et le zouave Schlinder, tombés en face d'une porte, parviennent à sortir de cette fournaise ardente, mais dans un état qui ne permettait aucun espoir de leur sauver la vie. Ils sont en effet morts tous deux, au bout de douze heures de cruelles souffrances. Le maréchal des logis Lherbier a été sauvé.

Quant au colonel Tourne, tombé au milieu de la chambre, il a été englouti sous les débris enflammés, et ce n'est qu'après trente-six heures de recherches qu'on est parvenu à retrouver ses restes carbonisés.

Le dévouement de ces hommes généreux a été apprécié comme il le méritait par la population. Résidents étrangers et Mexicains se sont fait un devoir d'assister à l'enterrement des trois nobles victimes, pour rendre à leur mémoire un dernier et éclatant témoignage d'admiration.

Le concours de monde qui assistait à cette triste cérémonie, la douleur qui était peinte sur tous les visages, sont une nouvelle preuve de la sympathie que l'armée française sait s'acquiescer en tout pays, par son courage, sa discipline et son dévouement qui ne redoute aucun danger.

Les résidents français m'ont demandé la faveur d'être associés au corps expéditionnaire pour l'érection du monument funéraire à élever au colonel Tourne et à ses glorieux émules. J'ai accueilli cette demande, dont le but est de perpétuer le souvenir d'un acte qui n'honore pas moins nos soldats que les faits les plus glorieux du champ de bataille.

MARÉCHAL BAZAINE.

— On mande de Vienne que la santé de l'archiduc, héritier de la couronne, est sensiblement compromise. L'Empereur et l'Impératrice, vivement affectés de la maladie du prince, ont fait appeler auprès de lui le docteur Lochner, de Prague.

L'archiduc, qui est âgé de 7 ans, est sorti des mains de sa gouvernante il y a environ six mois. Or, depuis cette époque, le soin de son éducation a été remis au général de Gondrecourt qui l'élève d'une façon toute militaire. Ainsi, à deux heures du matin, par exemple, il le fait éveiller brusquement, lui ordonne de prendre les armes et d'aller faire l'exercice dans la salle d'armes du château.

On croit généralement que c'est ce genre d'éducation qui a influé sur la santé de l'archiduc. Aussi le comte que vient d'obtenir le général de Gondrecourt est-il de nature à faire supposer que l'héritier de la couronne d'Autriche ne sera plus désormais soumis à ce régime.

— On vient de mettre à l'essai aux environs de Paris une nouvelle méthode d'arrosement depuis quelque temps usitée en Angleterre où elle produit de surprenants résultats. Les cultivateurs anglais recueillent tous les engrais solides et liquides dans de grandes citernes d'où à l'aide de conduites souterraines, il les dirigent dans leurs champs. Là sont menagés des regards comme ceux des égouts des villes; on y adapte de grands tubes exactement semblables à ceux des pompes à incendie, et, à un signal donné, on fait marcher une machine qui lance le liquide pur ou chargé d'engrais, sur toute la surface du sol qu'on veut arroser.

Il résulte de ce système d'arrosement

grand des bénéfices vraiment prodigieux. Ainsi, des terres qui étaient louées précédemment de 3 fr. 75 c. à 6 fr. 25 c. l'acre de 40 ares, ont rapporté, après l'arrosage, plus de 300 fr. D'autres terres, dans le Devonshire, ont quadruplé leur revenu. Dans une ferme d'Ayrshire, on a récolté jusqu'à dix tonnes d'herbe par acre en six mois.

Pour mieux faire apprécier le progrès qui s'est opéré dans cette ferme, on a constaté qu'avant l'application de ce procédé on ne pouvait nourrir que 5 moutons par acre, tandis qu'aujourd'hui on en entretient 50, ou, à leur place, 5 têtes de gros bétail.

— La ville de Philadelphie paraît devoir être le champ de bataille de l'égalité pratique entre blancs et noirs. Déjà, on s'en souvient, une compagnie de chemin de fer urbain qui avait voulu essayer d'admettre indistinctement dans ses cars les voyageurs blancs et noirs, a été obligée de revenir au système de l'exclusion, par suite de la désertion en masse de ses voitures par la population blanche.

Les nègres ne se tiennent pas pour battus, et paraissent décidés à emporter la place d'assaut. Une scène assez curieuse a eu lieu samedi au coin de Pine Street et de la 11^e rue. Un nègre étant monté dans un car, le conducteur voulut le faire descendre; il résista, et le conducteur croyant mettre son homme au pied du mur, détela ses chevaux et mit le car hors de la voie.

Le nègre persista, il resta dans le car, s'y mit à son aise, et fit mine de s'y endormir, comme s'il eût en l'intention de s'y établir à demeure jusqu'à ce qu'il plût au conducteur de le mener à sa destination.

Cet incident a amassé la foule. Blancs et noirs rient d'abord, puis l'irritation se fit jour; des mots en vinrent aux coups, et une émeute sérieuse allait éclater lorsqu'une forte patrouille de police arriva et rétablit l'ordre.

L'agitation continue cependant. A chaque instant des gens de couleur veulent monter dans les cars et sont repoussés par les blancs. On orie, on s'injurie et des troubles peuvent éclater d'un moment à l'autre (*Courrier des Etats-Unis*).

— Les journaux anglais disent que le comte de Lagrange, propriétaire de *Gladiateur* qui a gagné le derby et les 2,000 liv. st., a envoyé, par l'entremise de M. Jennings, la somme de 100 liv. st. au R. M. Donald, pour la construction d'une nouvelle église catholique romaine et d'un presbytère à Newmarket.

— Des lettres de Lima annoncent la mort dans cette ville de l'opulent chilien V. Pedro Candamo dont l'héritage monte à l'énorme chiffre de 400 millions. Il passait pour le plus riche capitaliste de l'Amérique du Sud. On le désignait habituellement sous le nom de *Prince des banquiers*.

On lit dans l'Époque :

La monde au plutôt la rage des paris de course est telle que, pour beaucoup de gens, ces paris sont devenus une science et une industrie qui ont leur argot spécial.

Savoir bien combiner son carnet de paris, répartir ses engagements sur plusieurs têtes illustres et juger la valeur exacte d'un cheval sont des connaissances qu'on n'acquiert pas rapidement. Aussi lorsqu'on les possède on en vit, et l'on m'a cité un épicier de Chantilly qui, après avoir végété dix ans dans les corniches et le beurre d'Igny a gagné deux cent mille francs en moins d'une année dans les paris de course.

Pour les gens de cette farine, l'encouragement de la race chevaline est une aimable plaisanterie; les chevaux et les jockeys n'ont été inventés que pour fournir un prétexte à leurs paris.

On joue sur tout quand on est joueur. Je détache une anecdote d'un article publié en 1838 dans l'ancienne *Revue de Paris* au lendemain de la suppression de la ferme des jeux :

« Le jeu clandestin est autre chose. Lorsque le roi Louis XIV eut défendu les jeux, les joueurs, dit Dussault, se rassemblaient dans une salle basse, s'asseyaient autour d'une table, et mettaient devant eux un rayon de miel et une pièce d'or. C'était une mouche qui décidait du gain; la première qui se posait sur le miel représentait officiellement la fortune. Le joueur favorisé de la mouche ramassait toutes les pièces d'or. Le plus grand silence présidait à ce jeu; aucune formule négligée n'était prononcée. La police ne pouvait raisonnablement empêcher que des amis se rassemblent avec des rayons de miel, et que l'un d'eux prit l'or de ses voisins lorsque ses voisins ne s'y opposaient pas. Il y aura donc des jeux secrets aujourd'hui, puisqu'il y en avait sous Louis XIV, en face de la Bastille. »

Le rayon de miel n'est pas une invention, et je puis raconter un fait qui s'est passé en 1846 chez un agent de change du parquet de Paris.

Le salon de cet agent de change était un salon antique pour la bienveillance et la candeur, et comme on y admettait beaucoup de jeunes gens, le maître du logis avait sévèrement banni les tables de jeu. Dans cette maison, on ignorait le lansquenet, on ne connaissait pas le baccarat, le modeste écarté lui-même était proscriit, et sans deux ou trois tables de whist, pas une carte n'y fût entrée.

En revanche, on dansait beaucoup, on soupait admirablement, et une fois par mois on entendait d'excellente musique. C'est égal, on n'était pas content, et les gens les plus polis disaient qu'on s'ennuyait fort aux soirées de notre agent de change.

On le supplia de laisser une petite table de lansquenet à deux sous s'introduire dans ses lares; il fut inflexible.

Quinze jours après, ses invités en avaient pris leur parti; ils jouaient tout simplement au nez et à la barbe de leur amphitryon. Ils avaient inventé un lansquenet particulier qui défilait toutes les investigations de leur hôte.

Ils jouaient sur les gilets blancs et les gilets noirs des arrivants. Lorsqu'un gilet noir et un gilet blanc ent-ent ensemble, c'était un *refait* qui profitait au banquier.

Un soir, il arriva un monsieur de province qui portait un gilet vert. Le banquier voulut profiter de cette bizarrerie du sort et de la toilette; mais la galerie déclara le coup nul.

Les anciens de la Bourse doivent se souvenir d'un jeu inventé en 1857 ou 1858, pendant un de ces mois torrides qui séchent la rente et les valeurs.

On ne variait pas de cinq centimes par Bourse, et les habitants du peristyle de la rue Notre-Dame-des-Victoires maugréaient contre le soleil et le calme des événements. Un jour l'un d'eux dit à son voisin : « Puisqu'il n'y a rien à faire sur la rente, je te fais un louis sur le premier fiacre qui passera devant nous. Si c'est un numéro pair, tu auras perdu. »

L'ami accepta, le jeu se généralisa. On n'touchait plus au Mobilier et à la rente, mais on faisait bon nombre de numéros pairs; on joua même les deux chevaux, puis le numéro de un, de deux, de trois, de quatre chiffres; puis le chapeau ciré du cocher ou le chapeau de feutre; puis le nombre et la couleur des chevaux.

La liquidation de ce mois fut formidable, et je crois qu'une maison de la coulisse fortement engagée sur les chapeaux cirés fut forcée de liquider.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 juin.

Les affaires sont toujours nulles, mais les tendances du marché sont moins bonnes. Des offres nombreuses ont lieu sur le Nord d'Espagne qui perd rapidement le cours de 200.

Les deux Mobiliers ont des tendances marquées de faiblesse.

La rente est relativement ferme. Le comptoir d'escompte et le crédit foncier sont en voie de reprise.

Les consolidés anglais n'ont pas varié ils sont à 90 1/4 à 3/8.

La Bourse est plus faible, mais non moins nulle en clôture qu'au début.

La rente finit à 67.40 après avoir fait 67.45 et 67.37 1/2. L'Italien a fléchi de 66.85 à 66.70. L'Emprunt Mexicain finit à 43 3/8, en hausse de 1/8 sur samedi après avoir fait 45 1/2. Le Mobilier français reste à 762.50 après 770 et l'Espagne à 486.25 après 495.

Les chemins français n'ont presque pas varié. Le Lyon est bien tenu de 843.75 à 846.25, le Nord d'Espagne est tombé à 137.50, le Saragosse reste à 317.50, les Transatlantiques sont à 496.25 et la Compagnie Immobilière à 552.50.

Cours moyen du comptant : 3/0/0 67,42 1/2. 4 1/2 93.50.

Banque de France, 3.665.
Crédit foncier, 1.265.

PRIX DES PLACES

AU DÉPART DE LILLE BILLETS D'ALLER ET RETOUR.

DESTINATIONS.	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
Cambrai	12 45	9 30	7 75
Arras	9 75	7 30	6 05
Lens	6 55	4 95	4 10
Béthune	9 75	7 30	6 05
Lillers	9 75	7 30	6 05
Aire	9 75	7 30	6 05
Roubaix	8 25	6 15	5 10
Vitry	7 05	5 35	4 30
Douai	5 40	4 05	3 40
Montigny	6 75	5 05	4 15
Somain	7 90	5 95	4 95
Waller	9 40	7 05	5 85
Raismes	10 30	7 65	6 40
Valenciennes	10 45	7 80	6 45
Leforest	4 20	3 15	2 65
Garvin	3	2 25	1 85
Seclin	1 90	1 35	1 20
Roubaix	1 50	1 15	1 05
Tourcoing	1 90	1 35	1 20
Pérenchies	1 65	1 30	1 10
Armentières	2 55	1 90	1 55
Stenwerck	4 20	3 15	2 55
Bailleul	4 90	3 70	3 05
Strazeele	6 25	4 65	3 90
Hazebrouck	7 20	5 40	4 50
Cassel	8 95	6 70	5 55
Arnèke	10 05	7 60	6 30
Esquelbecq	11 25	8 50	7 05
Bergues	12 75	9 60	8
Dunkerque	14 10	10 60	8 75
Ebblinghem	8 95	6 70	5 55
Saint-Omer	10 75	8 10	6 70
Watten	12 30	9 25	7 65
Audruicq	14 10	10 60	8 75
Ardres	15 45	11 65	9 60
St-Pierre-l-Calais	17 35	13	10 80
Calais	17 80	13 35	11 15